



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS**

**Pôle expertise et support  
DEC 1**

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT  
ADMINISTRATIF DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**Session 2024**

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE  
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER  
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

**VU** la loi n°83.634 du 13 juillet 1983, modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

**VU** le Décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

**VU** l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et la nature des épreuves des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**VU** l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ; modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;

**VU** l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: Les épreuves du recrutement sans concours d'adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024 se dérouleront comme suit :



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS**

**Pôle expertise et support  
Division des Examens et Concours  
DEC 1**

Affaire suivie par :  
Lucile LEFEVRE DE LA HOULIERE  
Cheffe de bureau

Abigail SIRET  
Gestionnaire  
04 67 91 45 61  
[ce.recdec-concours-adjaenes@ac-montpellier.fr](mailto:ce.recdec-concours-adjaenes@ac-montpellier.fr)

Rectorat  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
Cedex 2  
[www.ac-montpellier.fr](http://www.ac-montpellier.fr)

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT  
ADMINISTRATIF DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**Session 2024**

<b>Date limite téléversement des dossiers de candidatures sur Cyclades</b>	Lundi 18 mars 2024 – 12h00
<b>Jury d'admissibilité</b>	Lundi 15 avril 2024
<b>Épreuve orale d'admission</b>	Mardi 14, Mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 mai 2024
<b>Jury d'admission</b>	Vendredi 17 mai 2024

**ARTICLE 2 :** La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Montpellier, le

**14 FEV. 2024**

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL